

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Multiple Heart-Cutting Starter Kit, Part Number G4242-68000

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	: Multiple Heart-Cutting Starter Kit, Part Number G4242-68000		
<b>Numéro CAS</b>	: Formic Acid	64-18-6	
	: 2D-LC Solution	Non applicable.	
<b>Réf. (kit chimique)</b>	: G4242-68000		
<b>Référence</b>	: Formic Acid	G2453-85060	
	: 2D-LC Solution	5190-6895	

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	: Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique		
	Formic Acid	5 mL	
	2D-LC Solution	1 x 2 mL	
<b>Utilisations non recommandées</b>	: Aucun connu.		

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH  
Hewlett-Packard-Str. 8  
76337 Waldbronn  
Allemagne  
0800 603 1000

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

<b>Définition du produit</b>	: Formic Acid	Substance mono-constituant
	: 2D-LC Solution	Mélange

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

##### **Formic Acid**

H314	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE	Catégorie 1A
H318	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Catégorie 1

##### **2D-LC Solution**

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES	Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale)	Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané)	Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation)	Catégorie 4
H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Catégorie 2
H336	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques)	Catégorie 3
H400	TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE	Catégorie 1
H410	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE	Catégorie 1

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Formic Acid	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
2D-LC Solution	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Pictogrammes de danger** : Formic Acid



2D-LC Solution



**Mention d'avertissement** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Danger  
Danger

**Mentions de danger** : Formic Acid  
2D-LC Solution

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

**Prévention** : Formic Acid  
2D-LC Solution

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage.  
P280 - Porter des gants de protection et des vêtements. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage.  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention** : Formic Acid

P304 + P310 - EN CAS D'INHALATION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303 + P361 + P353, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P391 - Recueillir le produit répandu.

**Stockage** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Non applicable.  
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Élimination** : Formic Acid  
2D-LC Solution

P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.  
P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

**Ingrédients dangereux** : 2D-LC Solution

- acétonitrile  
- acétone

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**Éléments d'étiquetage supplémentaires** : Formic Acid Non applicable.  
2D-LC Solution Contient du (de la) atrazine (ISO), métazachlore (ISO) et desethylterbutylazine. Peut produire une réaction allergique.

**Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux** : Formic Acid Non applicable.  
2D-LC Solution Non applicable.

### Exigences d'emballages spéciaux

**Avertissement tactile de danger** : Formic Acid Non applicable.  
2D-LC Solution Non applicable.

### 2.3 Autres dangers

**Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII** :

	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
<b>Formic Acid</b>	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A

2D-LC Solution

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

**Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification** : Formic Acid Provoque des brûlures graves du tube digestif.  
2D-LC Solution Aucun connu.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.1 Substances** : Formic Acid Substance mono-constituant  
2D-LC Solution Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
<b>Formic Acid</b> acide formique	CE: 200-579-1 CAS: 64-18-6 Index: 607-001-00-0	100	Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318	Skin Corr. 1A, H314: C ≥ 90% Skin Corr. 1B, H314: 10% ≤ C < 90% Skin Irrit. 2, H315: 2% ≤ C < 10% Eye Dam. 1, H318: C ≥ 10% Eye Irrit. 2, H319: 2% ≤ C < 10%	[1]
<b>2D-LC Solution</b> acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥50 - ≤75	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	ETA [oral] = 500 mg/kg ETA [dermique] = 1100 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l	[1] [2]

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

acétone	CE: 200-662-2 CAS: 67-64-1 Index: 606-001-00-8	≥10 - ≤25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066	-	[1] [2]
atrazine (ISO)	CE: 217-617-8 CAS: 1912-24-9 Index: 613-068-00-7	≤0.3	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 100 M [chronique] = 100	[1] [2]
1,3,5-Triazine-2,4-diamine, 6-chloro-N(sup 2)- (1-methylethyl)-	CAS: 6190-65-4	≤0.3	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	ETA [oral] = 500 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l M [aigu] = 1 M [chronique] = 1	[1]
chlortoluron (ISO)	CE: 239-592-2 CAS: 15545-48-9 Index: 616-105-00-5	≤0.3	Carc. 2, H351 Repr. 2, H361d Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 10 M [chronique] = 10	[1]
diuron (ISO)	CE: 206-354-4 CAS: 330-54-1 Index: 006-015-00-9	≤0.3	Acute Tox. 4, H302 Carc. 2, H351 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	ETA [oral] = 1000 mg/kg M [aigu] = 10 M [chronique] = 10	[1] [2]
hexazinone (ISO)	CE: 257-074-4 CAS: 51235-04-2 Index: 613-132-00-4	≤0.3	Acute Tox. 4, H302 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	ETA [oral] = 1690 mg/kg M [aigu] = 100 M [chronique] = 100	[1]
linuron (ISO)	CE: 206-356-5 CAS: 330-55-2 Index: 006-021-00-1	<0.3	Acute Tox. 4, H302 Carc. 2, H351 Repr. 1B, H360Df STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	ETA [oral] = 1146 mg/kg M [aigu] = 100 M [chronique] = 100	[1]
métazachlore (ISO)	CE: 266-583-0 CAS: 67129-08-2 Index: 616-205-00-9	≤0.3	Skin Sens. 1B, H317 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 100 M [chronique] = 100	[1]
méthabenzthiazuron (ISO)	CE: 242-505-0 CAS: 18691-97-9 Index: 613-137-00-1	≤0.3	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 10 M [chronique] = 10	[1]
métoxuron (ISO)	CE: 243-433-2 CAS: 19937-59-8 Index: 006-033-00-7	≤0.3	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 1 M [chronique] = 1	[1]
prometryne	CE: 230-711-3 CAS: 7287-19-6	≤0.3	Acute Tox. 4, H302 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	ETA [oral] = 1802 mg/kg M [aigu] = 100 M [chronique] = 100	[1]

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

terbutylazine (ISO)	CE: 227-637-9 CAS: 5915-41-3 Index: 613-323-00-2	≤0.3	Acute Tox. 4, H302 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	ETA [oral] = 1845 mg/kg M [aigu] = 10 M [chronique] = 10	[1]
desethylterbutylazine	CAS: 30125-63-4	≤0.3	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410 <b>Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.</b>	M [chronique] = 10	[1]

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signallement dans cette section.

Type

Formic Acid  
2D-LC Solution

- [1] Constituant
- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Contact avec les yeux** : Formic Acid

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.

2D-LC Solution

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

**Inhalation** : Formic Acid

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

2D-LC Solution

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

		<p>personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.</p>
<b>Contact avec la peau</b>	: Formic Acid	<p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.</p>
	2D-LC Solution	<p>Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.</p>
<b>Ingestion</b>	: Formic Acid	<p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.</p>
	2D-LC Solution	<p>Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.</p>



**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

<b>Protection des sauveteurs</b>	: Formic Acid	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
	2D-LC Solution	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Inhalation</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Aucun effet important ou danger critique connu. Nocif par inhalation. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact avec la peau</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Provoque de graves brûlures. Nocif par contact cutané.
<b>Ingestion</b>	: Formic Acid  2D-LC Solution	Gravement corrosif pour le tube digestif. Provoque de graves brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: Formic Acid  2D-LC Solution	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
<b>Inhalation</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: nausées ou vomissements migraine somnolence/fatigue étourdissements/vertiges évanouissement
<b>Contact avec la peau</b>	: Formic Acid  2D-LC Solution	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître Aucune donnée spécifique.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

<b>Ingestion</b>	: Formic Acid	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
	2D-LC Solution	Aucune donnée spécifique.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note au médecin traitant</b>	: Formic Acid	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
	2D-LC Solution	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements spécifiques</b>	: Formic Acid	Pas de traitement particulier.
	2D-LC Solution	Pas de traitement particulier.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: Formic Acid	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	2D-LC Solution	Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: Formic Acid	Aucun connu.
	2D-LC Solution	Ne pas utiliser de jet d'eau.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	: Formic Acid	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	2D-LC Solution	Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	: Formic Acid	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
	2D-LC Solution	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote cyanures

**5.3 Conseils aux pompiers**



## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Précautions spéciales pour les pompiers

: Formic Acid

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

2D-LC Solution

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Formic Acid

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

2D-LC Solution

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

: Formic Acid

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

2D-LC Solution

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

#### Pour les secouristes

: Formic Acid

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

2D-LC Solution

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	: Formic Acid	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	2D-LC Solution	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: Formic Acid	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	2D-LC Solution	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

<b>6.4 Référence à d'autres rubriques</b>	: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.
---	---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Mesures de protection</b>	: Formic Acid	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
	2D-LC Solution	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**Conseils sur l'hygiène professionnelle en général**

: Formic Acid

2D-LC Solution

utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Stockage**

: Formic Acid

2D-LC Solution

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

**Directive Seveso - Seuils de déclaration**

**Critères de danger**

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
<b>2D-LC Solution</b> P5c E1	5000 tonne 100 tonne	50000 tonne 200 tonne

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

<b>Recommandations</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.
<b>Solutions spécifiques au secteur industriel</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Non disponible. Non disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
Formic Acid acide formique	<b>Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites réglementaires indicatives (arrêté du 30-06-2004 modifié)</b> VME: 5 ppm 8 heures. VME: 9 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
2D-LC Solution acétonitrile	<b>Ministère du travail (France, 10/2022). Absorbé par la peau. Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail)</b> VME: 40 ppm 8 heures. VME: 70 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
acétone	<b>Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail)</b> VME: 500 ppm 8 heures. VME: 1210 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. VLE: 2420 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. VLE: 1000 ppm 15 minutes.
atrazine (ISO)	<b>Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites admises (circulaires)</b> VME: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
diuron (ISO)	<b>Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites admises (circulaires)</b> VME: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.

**Indices d'exposition biologique**

Aucun index d'exposition connu.

**Procédures de surveillance recommandées**

: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

**DNEL/DMEL**

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Formic Acid acide formique	DNEL	Long terme Inhalation	3 mg/m <sup>3</sup>	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	9.5 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Local
2D-LC Solution acétonitrile	DNEL	Long terme Voie orale	0.4 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Court terme Voie orale	0.6 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1.2 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	2.4 mg/m <sup>3</sup>	Population générale	Systemique
acétone	DNEL	Long terme Voie orale	62 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	62 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	186 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	200 mg/m <sup>3</sup>	Population générale	Systemique
diuron (ISO)	DNEL	Long terme Inhalation	1210 mg/ m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Court terme Inhalation	2420 mg/ m <sup>3</sup>	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	0.17 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systemique
prometryne	DNEL	Long terme Voie cutanée	5.79 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Voie orale	0.12 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	0.22 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	0.38 mg/m <sup>3</sup>	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	0.62 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	2.22 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systemique

**PNEC**

Aucune PNEC disponible.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** : Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

**Mesures de protection individuelle**

**Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial. En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

<b>État physique</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Liquide. [Clair.] Liquide.
<b>Couleur</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Incolore. Non disponible.
<b>Odeur</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Acre. Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Non disponible. Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	4°C [OECD 102] Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	100.23°C [OECD 103] Non disponible.
<b>Inflammabilité</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Non applicable. Non applicable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Seuil minimal: 18% Seuil maximal: 51% Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Vase clos: 49.5°C [DIN EN ISO 13736] Vase clos: -18 à 23°C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Formic Acid	434°C



**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

Nom des composants	°C	Méthode
<b>2D-LC Solution</b>		
acétone	465	-
acétonitrile	524	-

- Température de décomposition** : Formic Acid 150 à 300°C  
 2D-LC Solution Non disponible.
- pH** : Formic Acid Non disponible.  
 2D-LC Solution Non disponible.
- Viscosité** : Formic Acid Dynamique (température ambiante): 1.22 mPa·s [OECD 114]  
 Cinématique (température ambiante): 1.47 mm<sup>2</sup>/s [OECD 114]  
 2D-LC Solution Cinématique (40°C): 1.02 mm<sup>2</sup>/s [OECD 114]  
 Non disponible.

Solubilité(s)	Support	Résultat
	<b>Formic Acid</b>	
	méthanol	Soluble
	éther diéthylique	Soluble
	acétone	Soluble
	eau	Soluble
	<b>2D-LC Solution</b>	
	eau	Soluble

- Coefficient de partage: n-octanol/eau** : Formic Acid -2.3 [OECD 107]  
 2D-LC Solution Non applicable.
- Pression de vapeur** : Formic Acid 4.3 kPa (32.03522 mm Hg) [température ambiante] [EU A.4]  
 17.4 kPa (130.51 mm Hg) [50°C]

Nom des composants	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
<b>2D-LC Solution</b>						
acétone	180.01463	24	-	-	-	-
acétonitrile	70.88853	9.5	-	-	-	-

- Taux d'évaporation** : Formic Acid 1.14 (acétate de butyle = 1)  
 2D-LC Solution Non disponible.
- Densité relative** : Formic Acid 1.2  
 2D-LC Solution Non disponible.
- Densité de vapeur** : Formic Acid 1.6 [Air = 1]  
 2D-LC Solution Non disponible.
- Propriétés explosives** : Formic Acid Légèrement explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : matières oxydantes.  
 2D-LC Solution Non disponible.
- Propriétés comburantes** : Formic Acid Non disponible.  
 2D-LC Solution Non disponible.

**Caractéristiques particulières**

- Taille des particules moyenne** : Formic Acid Non applicable.  
 2D-LC Solution Non applicable.

**9.2 Autres informations**

Aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Le produit est stable. Le produit est stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Aucune donnée spécifique. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: Formic Acid 2D-LC Solution	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Formic Acid acide formique	CL50 Inhalation Vapeurs	Rat	7400 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
	DL50 Voie orale	Rat	730 mg/kg	-
2D-LC Solution acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs	Rat	17100 ppm	4 heures
	DL50 Voie orale	Rat	2460 mg/kg	-
acétone	DL50 Voie orale	Rat	5800 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	5200 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
atrazine (ISO)	DL50 Voie cutanée	Lapin	7500 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	3 g/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	672 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	5800 mg/kg	-
chlortoluron (ISO)	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat - Mâle, Femelle	>5.05 mg/l	4 heures
	DL50 Voie cutanée	Rat	>5 g/kg	-
diuron (ISO)	DL50 Voie orale	Rat	1 g/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	5278 mg/kg	-
hexazinone (ISO)	DL50 Voie cutanée	Lapin	>5278 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	5278 mg/kg	-
linuron (ISO)	DL50 Voie orale	Rat	1690 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	48 mg/m <sup>3</sup>	4 heures

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

méta-zachlore (ISO)	DL50 Voie cutanée	Lapin	>5 g/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1146 mg/kg	-
métoxuron (ISO)	DL50 Voie cutanée	Rat	>6810 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1 g/kg	-
prometryne	DL50 Voie orale	Rat	1600 mg/kg	-
terbuthylazine (ISO)	DL50 Voie orale	Rat	1802 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	>5.3 mg/l	4 heures
	DL50 Voie cutanée	Rat	>2000 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1845 mg/kg	-

### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation ( vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
<b>2D-LC Solution</b>					
2D-LC Solution	680.0	1496.0	N/A	15.0	N/A
acétonitrile	500	1100	N/A	11	N/A
acétone	5800	20000	N/A	76	N/A
atrazine (ISO)	N/A	3000	N/A	N/A	5.2
1,3,5-Triazine-2,4-diamine, 6-chloro-N(sup 2)-(1-methylethyl)-	500	N/A	N/A	11	N/A
chlortoluron (ISO)	5800	N/A	N/A	N/A	N/A
diuron (ISO)	1000	N/A	N/A	N/A	N/A
hexazinone (ISO)	1690	5278	N/A	N/A	N/A
linuron (ISO)	1146	N/A	N/A	N/A	N/A
prometryne	1802	N/A	N/A	N/A	N/A
terbuthylazine (ISO)	1845	N/A	N/A	N/A	N/A

### Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<b>Formic Acid</b>					
acide formique	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	122 mg	-
<b>2D-LC Solution</b>					
acétonitrile	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 uL	-
acétone	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	10 uL	-
	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 20 mg	-
atrazine (ISO)	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	395 mg	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
hexazinone (ISO)	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	6320 ug	-
prometryne	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	38 mg	-
	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	48 mg	-
	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	80 mg	-

### Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

### Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

### Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

### Tératogénicité

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<b>2D-LC Solution</b> acétone	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<b>2D-LC Solution</b> atrazine (ISO)	Catégorie 2	-	-
diuron (ISO)	Catégorie 2	-	-
linuron (ISO)	Catégorie 2	-	-
terbuthylazine (ISO)	Catégorie 2	-	-

### Danger par aspiration

Non disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Aucun effet important ou danger critique connu. Nocif par inhalation. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Ingestion** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Gravement corrosif pour le tube digestif. Provoque de graves brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

**Contact avec la peau** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Provoque de graves brûlures. Nocif par contact cutané.

**Contact avec les yeux** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
nausées ou vomissements  
migraine  
sommolence/fatigue  
étourdissements/vertiges  
évanouissement

**Ingestion** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales  
Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : Formic Acid  
2D-LC Solution

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître  
Aucune donnée spécifique.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

<b>Contact avec les yeux</b>	: Formic Acid	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
	2D-LC Solution	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Exposition de courte durée**

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Exposition prolongée**

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Effets chroniques potentiels pour la santé**

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

**Généralités** : Formic Acid  
2D-LC Solution  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** : Formic Acid  
2D-LC Solution  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : Formic Acid  
2D-LC Solution  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité pour la reproduction** : Formic Acid  
2D-LC Solution  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**11.2 Informations sur les autres dangers****11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non disponible.

**11.2.2 Autres informations**

**2D-LC Solution** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Peut causer une sensibilisation de la peau.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
<b>Formic Acid</b> acide formique	Aiguë CE50 151200 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Larves	48 heures
	Aiguë CL50 80000 à 90000 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Carcinus maenas</i> - Adulte	48 heures
	Aiguë NOEC ≥100 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours
<b>2D-LC Solution</b> acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - <i>Lemna minor</i>	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau	Plantes aquatiques - <i>Lemna</i>	96 heures

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

acétone	douce Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	<i>minor</i> Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours
	douce Aiguë CE50 7200000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 4.42589 ml/L Eau de mer	Algues - <i>Selenastrum sp.</i> Crustacés - <i>Acartia tonsa</i> - Copépodite	96 heures 48 heures
atrazine (ISO)	Aiguë CL50 7460000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 5600 ppm Eau douce Chronique NOEC 4.95 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 0.016 ml/L Eau douce Chronique NOEC 0.1 ml/L Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia cucullata</i> Poisson - <i>Poecilia reticulata</i> Algues - <i>Ulva pertusa</i> Crustacés - <i>Daphniidae</i> Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Nouveau-né	48 heures 96 heures 96 heures 21 jours 21 jours
	Aiguë CE50 4.3 µg/l Eau douce Aiguë CE50 11 µg/l Eau douce Aiguë CE50 0.0405 mg/l Eau douce	Algues - <i>Chlorella vulgaris</i> Algues - <i>Scenedesmus acutus</i> Plantes aquatiques - <i>Lemna minor</i>	96 heures 72 heures 96 heures
	Aiguë CE50 240 µg/l Eau douce Aiguë CI50 13.4 µg/l Eau de mer	Daphnie - <i>Daphnia pulex</i> Plantes aquatiques - <i>Zostera muelleri</i>	48 heures 72 heures
	Aiguë CL50 373.9 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Acartia tonsa</i> - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 1.25 ppm Eau douce Chronique CI10 1.17 µg/l Eau de mer	Poisson - <i>Barbodes carnaticus</i> Plantes aquatiques - <i>Zostera muelleri</i>	96 heures 72 heures
	Chronique NOEC 0.002 mg/l Eau douce	Algues - <i>Scenedesmus acutus var. acutus</i> - Phase de Croissance Exponentielle	3 jours
	Chronique NOEC 25 µg/l Eau douce Chronique NOEC 3 mg/l Eau douce Chronique NOEC 0.26 ppb Eau douce	Crustacés - <i>Ceriodaphnia sp.</i> Daphnie - <i>Daphnia magna</i> Poisson - <i>Poecilia reticulata</i> - Adulte	21 jours 21 jours 16 semaines
	Aiguë CE50 821 µg/l Eau douce	Algues - <i>Chlorella fusca ssp. fusca</i> - Phase de Croissance Exponentielle	96 heures
	Aiguë CE50 0.018 mg/l Eau douce	Algues - <i>Scenedesmus quadricauda</i>	96 heures
	Aiguë CL50 35 ppm Eau douce Chronique NOEC 10 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i> Algues - <i>Chlorella pyrenoidosa</i> - Phase de Croissance Exponentielle	96 heures 96 heures
diuron (ISO)	Aiguë CE50 0.0013 mg/l Eau douce Aiguë CE50 2.26 µg/l Eau de mer	Algues - <i>Chlorella pyrenoidosa</i> Algues - <i>Coccolithus huxleyi</i> - Phase de Croissance Exponentielle	96 heures 72 heures
	Aiguë CE50 0.005 mg/l Eau douce Aiguë CE50 7.2 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - <i>Lemna sp.</i> Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Nouveau-né	96 heures 48 heures
	Aiguë CI50 2.41 µg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - <i>Halodule uninervis</i>	72 heures
	Aiguë CL50 380 µg/l Eau douce Aiguë CL50 500 µg/l Eau douce	Crustacés - <i>Gammarus lacustris</i> Poisson - <i>Morone saxatilis</i> - Larves	48 heures 96 heures
	Chronique CE10 0.11 µg/l Eau douce	Algues - <i>Fragilaria capucina</i> - Phase de Croissance Exponentielle	96 heures
	Chronique NOEC 0.34 µg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - <i>Zostera muelleri</i>	72 heures
	Chronique NOEC 26.4 ppb Aiguë CE50 0.073 mg/l Eau douce Aiguë CE50 85 ppm Eau douce Aiguë CI50 4.4 µg/l Eau de mer	Poisson - <i>Pimephales promelas</i> Plantes aquatiques - <i>Lemna sp.</i> Daphnie - <i>Daphnia magna</i> Plantes aquatiques - <i>Zostera muelleri</i>	60 jours 96 heures 48 heures 72 heures
	Aiguë CL50 71.6 mg/l Eau douce	Crustacés - <i>Pacifastacus</i>	48 heures
hexazinone (ISO)			



## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

		<i>leniusculus</i> - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	
	Aiguë CL50 146.7 ppm Eau douce	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	96 heures
	Chronique NOEC 0.37 µg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - <i>Halodule uninervis</i>	72 heures
	Chronique NOEC 0.1 mg/l Eau douce	Crustacés - <i>Copepoda</i>	21 jours
	Chronique NOEC 20 ppm Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours
	Chronique NOEC 85.5 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Salmo salar</i> - Membrane vitelline de larves	396 jours
linuron (ISO)	Aiguë CE50 6 µg/l Eau douce	Algues - <i>Scenedesmus acutus</i>	3 jours
	Aiguë CE50 0.12 ppm Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 0.89 ppm Eau de mer	Poisson - <i>Cyprinodon variegatus</i>	96 heures
	Chronique CE10 1.2 µg/l Eau douce	Algues - <i>Scenedesmus acutus</i>	3 jours
	Chronique NOEC 4.3 à 5.1 µg/l Eau douce	Crustacés - <i>Crustacea</i>	21 jours
	Chronique NOEC 0.13 ppm Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours
	Chronique NOEC 1 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i> - Adulte	28 jours
métazachlore (ISO)	Aiguë CE50 0.647 mg/l	Algues - <i>Prorocentrum minimum</i> - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Chronique NOEC 0.01 mg/l	Algues - <i>Prorocentrum minimum</i> - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
méthabenzthiazuron (ISO)	Aiguë CE50 0.033 mg/l Eau douce	Algues - <i>Scenedesmus quadricauda</i>	96 heures
métoxuron (ISO)	Aiguë CL50 122000 µg/l Eau douce	Crustacés - <i>Cyclops strenuus</i>	48 heures
	Aiguë CL50 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 40 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Rasbora heteromorpha</i>	96 heures
prometryne	Aiguë CE50 0.00165 mg/l Eau douce	Algues - <i>Scenedesmus acutus</i> var. <i>acutus</i>	96 heures
	Aiguë CE50 9700 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 17 mg/l Eau douce	Crustacés - <i>Pacifastacus leniusculus</i> - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	48 heures
	Aiguë CL50 2300 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Danio rerio</i> - Larves	96 heures
	Chronique NOEC 2.5 µg/l Eau douce	Algues - <i>Chlamydomonas reinhardtii</i>	4 jours
	Chronique NOEC 1 ppm Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours
	Chronique NOEC 0.51 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Carassius</i> sp. - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	60 jours
terbuthylazine (ISO)	Aiguë CE50 0.016 mg/l Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i> - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 100 à 150 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - <i>Lemna minor</i>	3 jours
	Aiguë CE50 21.2 ppm Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 1.6 ppm Eau douce	Poisson - <i>Poecilia reticulata</i>	96 heures
	Chronique NOEC 5 µg/l Eau de mer	Algues - <i>Skeletonema marinoi</i>	4 jours
	Chronique NOEC 820 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Cyprinus carpio</i> - Embryon	30 jours
desethylterbutylazine	Chronique NOEC 1.8 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Cyprinus carpio</i> - Œuf	36 jours

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
<b>2D-LC Solution</b> acétonitrile	OECD 310 Ready Biodegradability - CO <sub>2</sub> in Sealed Vessels (Headspace Test)	70 % - Facilement - 21 jours	-	Boues activées
atrazine (ISO)	-	9.86 % - Non facilement - 28 jours	-	-
diuron (ISO)	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	0 % - Non facilement - 28 jours	-	-

Nom du produit/ composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<b>Formic Acid</b> acide formique	-	-	Facilement
<b>2D-LC Solution</b> acétonitrile	-	-	Facilement
acétone	-	-	Facilement
atrazine (ISO)	-	-	Non facilement
diuron (ISO)	-	-	Non facilement

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Nom du produit/ composant	LogP <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
<b>Formic Acid</b> acide formique	-2.3	-	Faible
<b>2D-LC Solution</b> acétonitrile	-0.34	3	Faible
acétone	-0.23	3	Faible
atrazine (ISO)	2.59	7.94	Faible
1,3,5-Triazine-2,4-diamine, 6-chloro-N(sup 2)- (1-methylethyl)- chlortoluron (ISO)	1.51	-	Faible
diuron (ISO)	2.41	-	Faible
hexazinone (ISO)	2.84	5.2	Faible
linuron (ISO)	1.85	-	Faible
métazachlore (ISO)	3.2	17.78	Faible
méthabenzthiazuron (ISO)	2.13	-	Faible
méthoxuron (ISO)	2.64	-	Faible
prometryne	1.64	-	Faible
terbuthylazine (ISO)	3.51	-	Faible
	3.21	-	Faible

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/ composant	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
Formic Acid acide formique	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.






**Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

#### Emballage

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3316	UN3316	UN3316
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	TROUSSE CHIMIQUE	CHEMICAL KIT	Trousse chimique
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9  	9  	9 
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Oui. La marque de substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigée.

### Informations complémentaires

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- ADR/RID** : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.  
**Numéro d'identification du danger** 90  
**Quantité limitée** See SP 251  
**Dispositions particulières** 251, 340, 671  
**Code tunnel** (E)
- IMDG** : Le marquage relatif à un polluant marin n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.  
**Urgences** F-A, \_S-P\_  
**Dispositions particulières** 251, 340
- IATA** : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être affiché s'il est exigé par d'autres réglementations sur le transport.  
**Limitation de quantité** Avion passager et avion cargo: 10 kg. Instructions d'emballage 960. Avion cargo uniquement: 10 kg. Instructions d'emballage 960. Quantités limitées - Avion passager: 1 kg. Instructions d'emballage Y960.  
**Dispositions particulières** A44, A163

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO** : Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)**

**Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

**Annexe XIV**

Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances extrêmement préoccupantes**

Aucun des composants n'est répertorié.

**Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux**

Produit / Nom des composants	Identifiants	Désignation [Utilisation]
Formic Acid acide formique		3
2D-LC Solution 2D-LC Solution		3

**Étiquette** : Formic Acid Non applicable.  
 2D-LC Solution Non applicable.

**Autres Réglementations UE**

**Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Air** : Référencé

**Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Eau** : Référencé

**Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)**

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Non inscrit.

### [Consentement préalable en connaissance de cause \(PIC\) \(649/2012/EU\)](#)

Non inscrit.

### [les polluants organiques persistants](#)

Non inscrit.

### [Directive Seveso](#)

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

### [Critères de danger](#)

Catégorie
<b>2D-LC Solution</b> P5c E1

### [Réglementations nationales](#)

Nom du produit/ composant	Nom de la liste	Nom sur la liste	Classification	Notes
<b>2D-LC Solution</b> diuron (ISO)	Limites d'exposition professionnelle - France	diuron	Carc. C2	-

**Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7** : **2D-LC Solution**

acétonitrile

RG 84

acétone

RG 84

**Surveillance médicale renforcée** : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

### [Réglementations Internationales](#)

#### [Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques](#)

Non inscrit.

#### [Protocole de Montréal](#)

Non inscrit.

#### [Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants](#)

Non inscrit.

#### [Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause \(PIC\)](#)


Non inscrit.

#### [Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds](#)

Non inscrit.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

 Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** :

- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- DMEL = dose dérivée avec effet minimum
- DNEL = Dose dérivée sans effet
- Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
- N/A = Non disponible
- PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
- PNEC = concentration prédite sans effet

## RUBRIQUE 16: Autres informations

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

### Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
<b>Formic Acid</b> Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318  <b>2D-LC Solution</b> Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	Données réglementaires Données réglementaires  Jugement expert Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

### Texte intégral des mentions H abrégées

<b>Formic Acid</b> H314  H318  <b>2D-LC Solution</b> H225 H302 H312 H317 H319 H332 H336 H351 H360Df H361d H373  H400 H410  EUH066	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque de graves lésions des yeux.  Liquide et vapeurs très inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--	--

### Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

<b>Formic Acid</b> Eye Dam. 1  Skin Corr. 1A  <b>2D-LC Solution</b> Acute Tox. 4 Aquatic Acute 1  Aquatic Chronic 1  Carc. 2 Eye Irrit. 2  Flam. Liq. 2 Repr. 1B Repr. 2 Skin Sens. 1	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1A  TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4 TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 CANCÉROGÉNÉCITÉ - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1B TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
--	--



## RUBRIQUE 16: Autres informations

Skin Sens. 1B STOT RE 2	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2
STOT SE 3	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

**Date d'édition/ Date de révision** : 03/04/2024

**Date de la précédente édition** : 11/05/2023

**Version** : 4

### [Avis au lecteur](#)

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.